



Le paquet énergie propre: le point de vue du solaire thermique

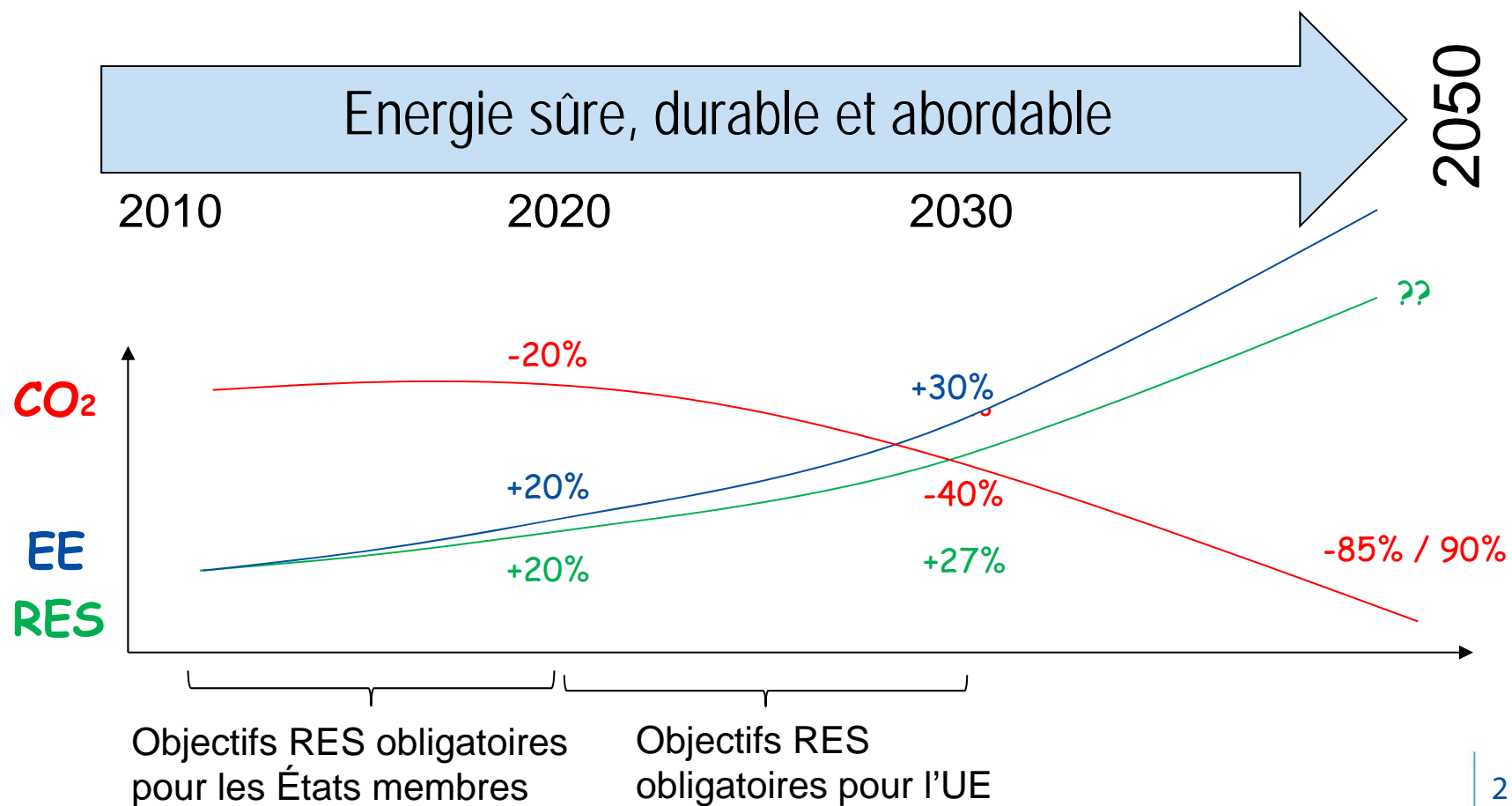
Stefano Lambertucci
Chargé de mission

Stefano.Lambertucci@solarheateurope.eu

Solar Heat Europe

Congrès Chaleur Solaire
SWISSOLAR
08 Novembre 2017

La politique UE pour le climat et l'énergie



Le paquet énergie propre: qu'est-ce que c'est?

Le cadre législatif pour la mise en œuvre de la politique énergétique et climatique de l'UE de 2021 à 2030

TARGETS:

- **CO₂: -40%** avec des objectifs nationaux contraignants
- **RES: 'au moins' +27%** Objectif contraignant de l'UE avec les contributions des États établies dans leurs plans nationaux
- **EE: +30%** Objectif obligatoire de l'UE avec des contributions nationales indicatives en matière d'efficacité énergétique

Le paquet énergie propre: objectifs

1. **Décarboniser l'économie** européenne conformément à l'Objectif Climat 2030 et à l'Accord de Paris sur le Changement Climatique (COP21).
2. **Générer l'investissement** nécessaire à une transition énergétique durable et compétitive.
3. **Approfondir l'intégration transfrontalière** pour **créer un marché intérieur pleinement intégré de l'énergie** dans l'UE et réduire les importations d'énergie.
4. Moderniser le système énergétique européen et **favoriser le déploiement dans le marché de nouvelles solutions et technologies.**
5. **Responsabiliser les consommateurs** et accroître la confiance des citoyens dans l'UE

Législations clés pour le Solaire Thermique

EED

- vise à réduire la consommation d'énergie dans l'UE, avec un objectif d'efficacité énergétique contraignant
- Définit un schéma d'obligation d'efficacité énergétique
- Favorise l'efficacité dans les réseaux de chaleur
- Favorise l'évaluation du potentiel thermique

EPBD

- vise à réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments
- Introduits les NZEBs
- Définit les exigences minimales pour les systèmes techniques de bâtiment
- Inspection des systèmes de chauffage

RED

- vise à augmenter le déploiement des RES dans l'UE, avec un objectif contraignant
- Définit un niveau minimal de RES dans les nouveaux bâtiments, favorise les RES thermiques dans les codes du bâtiment
- Définit des mesures sur formation, planification, autorisations..

Directive Efficacité énergétique – Principaux changements

1. Objectif contraignant pour l'UE de 30% d'efficacité énergétique d'ici à 2030.
2. **Régimes d'obligations efficacité énergétique** étendues jusqu'en 2050, renouvelables dans les bâtiments clairement éligibles (plafond = 15%).
3. Mesures pour favoriser les **compteurs intelligents de chaleur**, la **transparence dans la consommation** individuelle et des coûts de la chaleur.
4. Le **facteur d'énergie primaire** (PEF) par défaut est abaissé de 2,5 à 2,0.

Directive performance énergétique des bâtiments – Principaux changements

1. **Stratégie à long terme de rénovation des bâtiments** renforcée avec étape 2030
2. Renforcement des **certificats de performance énergétique (EPC)**: base de données, liens avec le financement, rénovation de systèmes techniques inclus.
3. **Inspections et rapports sur l'efficacité des systèmes de chauffage** réduit de systèmes de 20kw à 70kw - contrôles intelligents comme alternative.
4. Indicateur d'intelligence des bâtiments
5. Financement Intelligent des Bâtiments

Directive Energies Renouvelables – Principaux changements 1

1. Objectif 2030 fixé au niveau de l'UE d'au moins 27%
2. **Solaire Thermique** inclus dans la définition de renouvelables
3. Conditions des régimes d'aide à l'électricité renouvelable, afin de promouvoir la stabilité et de la prévisibilité des régimes
4. Promotion du **guichet unique** pour les procédures d'autorisation
5. Promotion des **droits de l'autoconsommation**, et des communautés énergies renouvelables
6. Les États membres doivent évaluer leur **potentiel des énergies renouvelables pour le chauffage**

Directive Energies Renouvelables – Principaux changements 2

7. Mesures pour **l'intégration des énergies renouvelables dans les installations de chauffage/refroidissement**
8. **Exigences minimales en matière de renouvelables** dans les bâtiments neufs / rénovés (complétant la définition des NZEB) maintenues, sans échappatoires.
9. Mesures d'information et de formation maintenues jusqu'en 2030 et renforcées
10. Mesures pour les **réseaux de chaleur**:
 - **Droits d'accès aux réseaux** de chaleur pour les producteurs d'énergie renouvelables.
 - Plus de **transparence** sur les carburants utilisés, et leur coûts.
 - **Droit de se déconnecter** d'un réseau de chaleur.
 - Coopération entre opérateurs de réseaux de chaleur et des réseaux électriques.

L'intégration des énergies renouvelables pour la chaleur

Les États membres doivent «*s'efforcer*» de réaliser une **augmentation annuelle de 1% de la part des énergies renouvelables dans la chaleur**, mais ils gardent une grande liberté quant à la manière de le faire.

Ils *peuvent* désigner une liste de mesures et les entités chargées de la mise en œuvre pour achever l'objectif.

Ces mesures *peuvent* inclure:

- a) l'incorporation physique d'énergie renouvelable dans le combustible fourni pour le chauffage;
- b) l'installation de systèmes de chauffage et de refroidissement renouvelables dans les bâtiments ou l'utilisation d'énergie renouvelable pour les procédés industriels de chauffage;
- c) des certificats échangeables attestant du respect de l'obligation par une société de services énergétiques - ESCO fournissant des services d'installation renouvelable.

Résumé:

Principales nouvelles mesures ayant un impact sur le ST

EED

- Facteur d'énergie primaire: 2.0
- Art. 7 Obligation d'efficacité énergétique: renouvelables incluses
- Mesures pour les compteurs intelligents de la chaleur

EPBD

- Inspection des systèmes de chauffage - de 20 Kw à 100 Kw
- 'Maisons intelligentes'
- Stratégies de rénovation de bâtiments renforcé
- Initiative pour le financement intelligent des bâtiments intelligents
- certificats de performance énergétique renforcés

RES-D

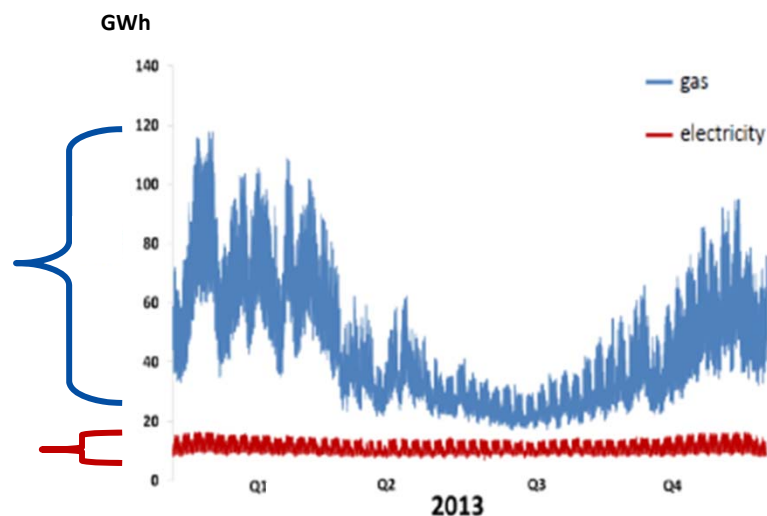
- Mesures pour la croissance annuelle de 1% des RES dans la chaleur
- Mesures pour les réseaux de chaleur (accès, transparence, déconnection)
- Exigences minimales en matière de renouvelables dans les bâtiments neufs / rénovés

Le débat sur l'électrification de la chaleur

- «Les prix moyens de l'électricité devraient augmenter de 31% entre 2010 et 2030» Commission européenne
- L'électrification du chauffage équivaut à la décarbonisation?
- L'électricité sera 55% RES d'ici 2050? Même s'il faut couvrir le chauffage + le transport?!?
- Une électrification rapide est-elle au service des technologies RES ou des technologies existantes?
- Quel serait l'impact de l'électrification sur le CO2 si les énergies renouvelables ne peuvent pas couvrir toute l'expansion de l'électricité?



Solar Heat Europe
Place du Champ de Mars 2
1050 Brussels, Belgium



Annual fluctuation of gas/electricity demand, The Netherlands, 2013. Source: GasNaturally.

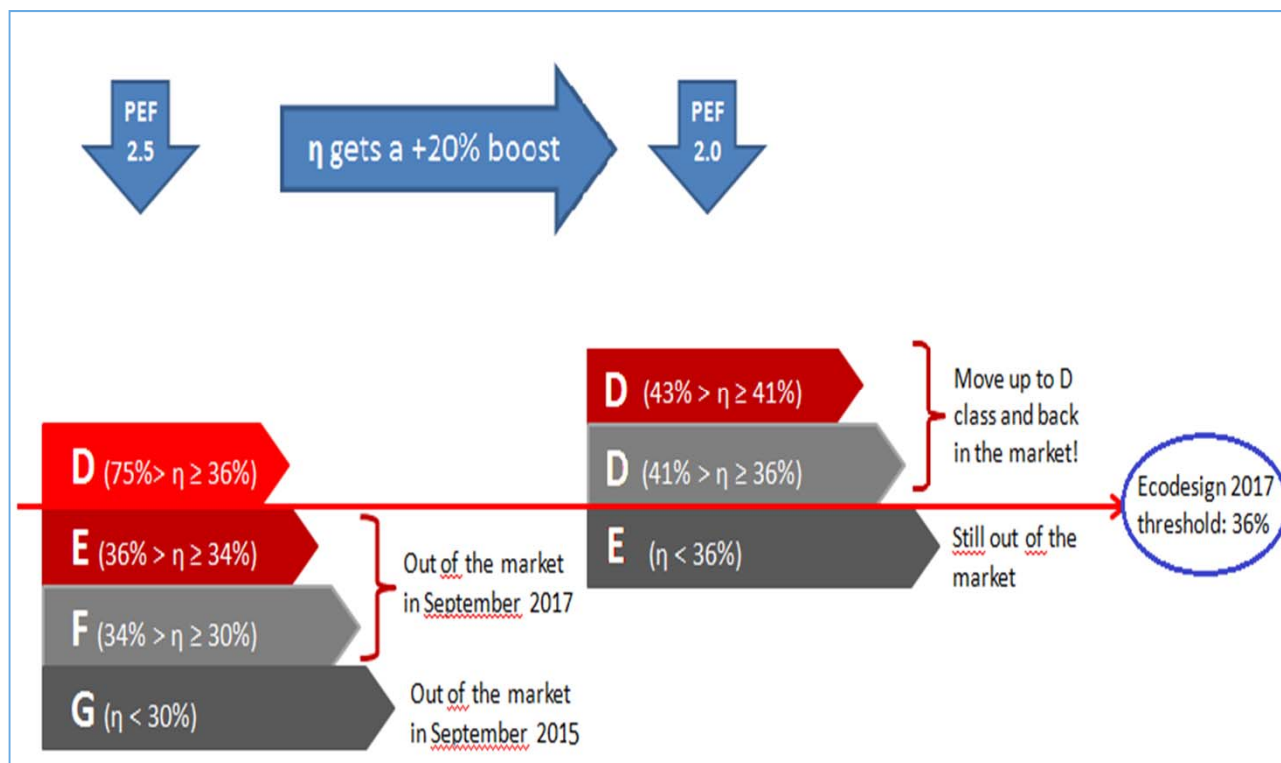
Tel: +32 2 318 40 60
info@solarheateurope.eu
www.solarheateurope.eu

Le facteur d'énergie primaire – impacts sur le marché

Facteur d'énergie primaire (PEF), s'applique à:

- Directive Efficacité Energétique
- Directive Performance Energétique des Bâtiments
- Ecodesign

Etats Membres libres de changer leur PEF dans EPBD, EED, mais pas dans Ecodesign



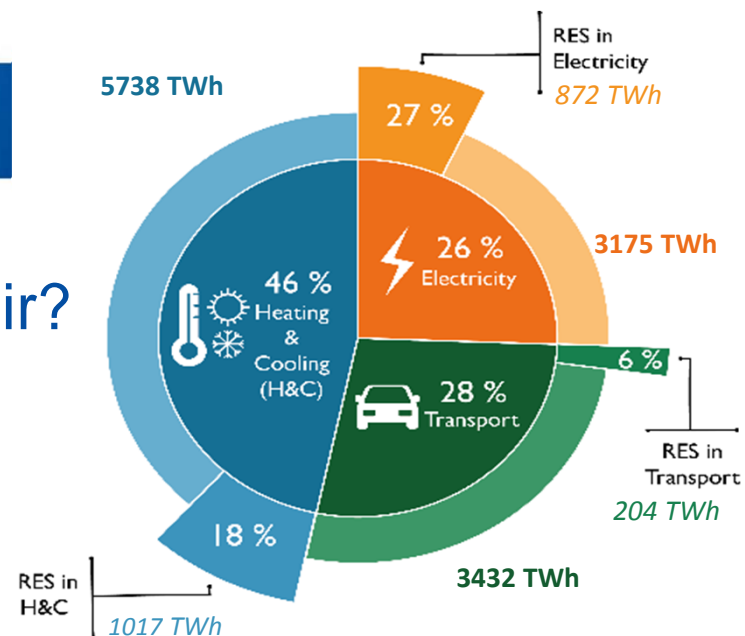
Actuellement: 2.5
Proposition: 2.0

Problème:

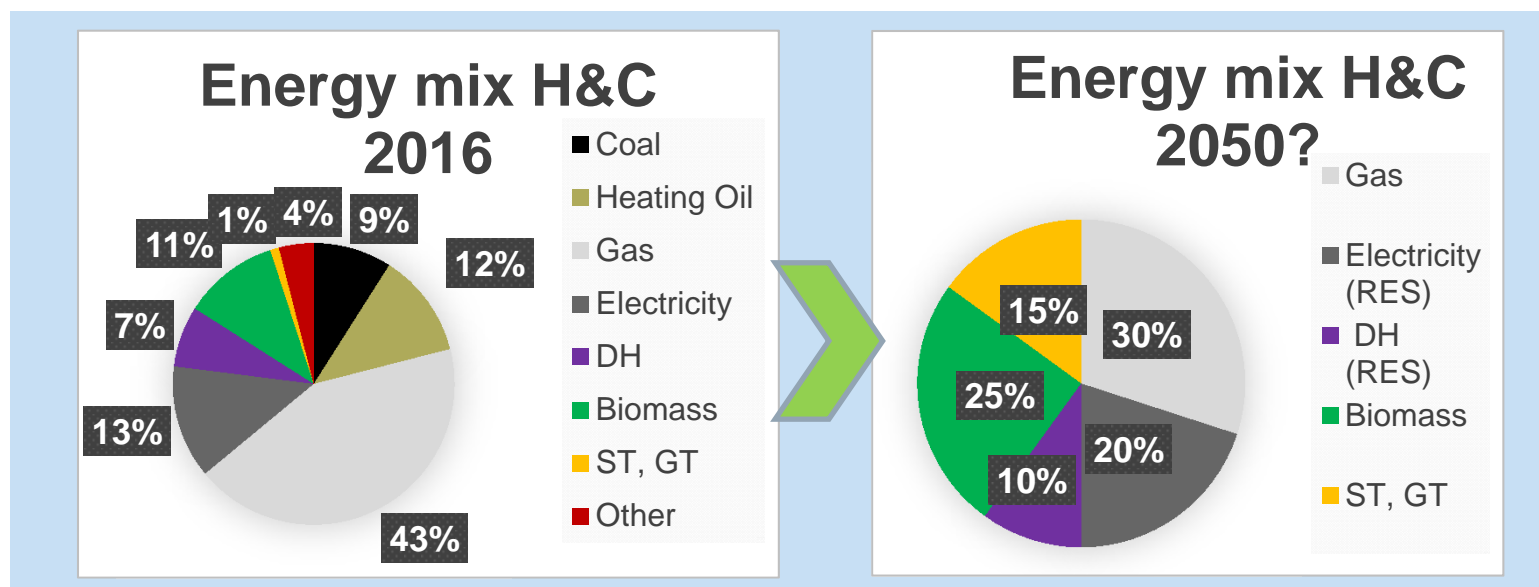
Produits de chauffage à électricité utilisent PEF pour calculer leur efficacité, qui est en suite utilisé pour l'étiquetage énergétique. Changer le PEF peut changer leur position dans les classes!

Quel rôle pour le solaire dans l'avenir?

- UE envisage un scénario 100% décarbonisation au 2050
- La chaleur reste presque la moitié de la consommation énergétique
- Peut on y arriver en 2050 sans le solaire thermique?



EU28 Sector's shares on total generation (inner ring) & RES shares for each sector (outer) for 2014





Informez-vous!

Exprimez-vous!

Participez!

Contactez Solar Heat Europe!